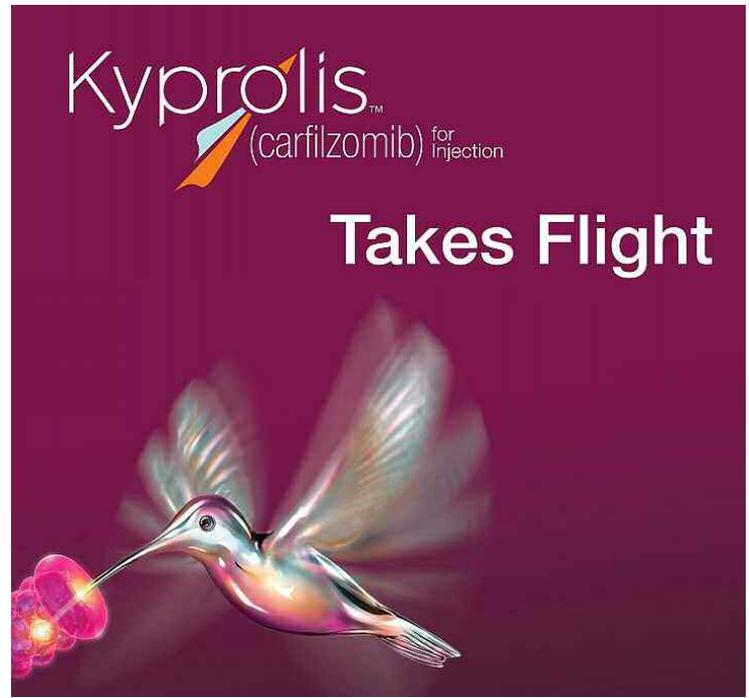


POLITIQUE Onco-hémato : Cinq Associations tapent du poing sur le bureau de Madame Buzyn

Si ces cinq là étaient Américaines, elles n'auraient probablement pas dû se contenter d'un communiqué de presse sans fioritures ni images, rédigé avec la seule bonne volonté de leurs dirigeants et envoyé probablement grâce à l'amabilité d'une agence de Relations Presse qui a accepté de fournir gracieusement son fichier Journaliste. Si elles étaient américaines, qu'elle avaient, au cours de l'année, levé des fonds en organisant quelques dîners chics à 500 dollars le fauteuil, ou en utilisant la notoriété ou les relations de tel ancien malade ou du relais dont dispose la famille d'un patient malheureusement décédé auprès de quelques fortunes de la Cinquième Avenue, l'action engagée hier aurait eu plus de « punch », de force, de puissance. On aurait organisé un rendez-vous avec quelques plumes santé de la grande presse, on aurait peut-être conçu une affiche, un site internet dédié avec quelques images fortes et quelques slogans accrocheurs. On aurait peut-être pu déléguer sur les plateaux des chaînes infos, un de ces malades qui, justement, meurt doucement de ne pouvoir accéder aux traitements efficaces, et qui aurait pu alors interpeller Madame la Ministre dont on a vu hier qu'elle a si bien et si vite appris à maîtriser le politiquement correct et l'art du « Nous allons engager une réflexion sur ... ». Mais ces 5 là sont françaises et ne disposent visiblement pas des relais que leur message mériterait ! Et il faudra, ce mardi tout du moins, qu'elles se contentent d'un article dans Prescription Santé ... Bien insuffisant même si l'auteur de ces lignes les assure de son soutien professionnel et de son empathie personnelle. Ainsi donc, ce texte est-il signé de cinq associations (Action Leu-

cémies, Association française des malades du myélome multiple (AF3M), Association de soutien et d'information à la leucémie lymphoïde chronique et la maladie de Waldenström (SILLC), France Lymphome Espoir (FLE), Connaître & combattre les myélodysplasies (CCM)). Des Associations qui veulent profiter de la tenue du congrès de la Société Française d'Hématologie, demain 28 mars, pour « interpeller les pouvoirs publics sur les difficultés d'accès en France aux médicaments innovants, et plus particulièrement aux nouveaux traitements anticancéreux qui augmentent leurs chances de survie ». Dans un Manifeste commun, ces organisations veulent « déplorer l'inertie du système français d'évaluation et de fixation du prix des médicaments qui tarde à se réformer alors qu'il ne répond plus aux attentes des patients et que l'ensemble des acteurs du système de soins – professionnels, industriels, patients, assureurs, experts, etc. – s'accorde pour dénoncer les retards de l'administration française ». Les chiffres sont en effet connus et ont été plusieurs fois évoqués notamment par le LEEM et ses laboratoires adhérents. Mais ils sont ici relayés par des patients et leurs familles en espérant que, du même coup, la suspicion qui pèsent sur ces protestations quand elles sont issues des industriels s'efface devant la souffrance de ces émetteurs là : « Le processus français d'accès aux nouveaux médicaments est l'un des plus lents de l'Union européenne : il faut 400 jours en moyenne entre l'Autorisation de mise sur le marché et la mise à disposition du médicament, au lieu des 180 jours requis par la directive européenne ». Et les mêmes de dénoncer « les objectifs d'économies demandés au CEPS (qui) induisent des arbi-



Le **KYPROLIS d'AMGEN** est un des deux exemples cités par le collectif d'associations : commercialisé dans près de 20 pays européen il est toujours absent du marché français

trages financiers susceptibles d'aboutir à un déni d'accès aux nouveaux traitements. Les patients en sont les premières victimes ». Pour illustrer son propos, le collectif avance deux exemples précis. Celui de Kyprolis d'Amgen : « Ce produit qui permet de prolonger la vie de patients en recherche atteints d'un myélome multiple n'est pas commercialisé en France alors qu'il l'est dans près de vingt pays de l'Union européenne », affirme le communiqué. Autre cas, celui de l'Opdivo de BMS : « Autorisé par l'EMA en novembre 2016 pour les patients souffrant d'un lymphome de Hodgkin en situation d'impasse thérapeutique, il n'est toujours pas remboursé en France en raison du manque de données comparatives. Or, ce traitement, qui avait pourtant bénéficié d'une ATU en juin 2015, permet à des patients préalablement considérés en fin de vie de retrouver une qualité de vie « normale ». En tentant de taper du poing sur la table, les cinq associations exi-

gent une action rapide des pouvoirs publics. Elles revendiquent, dans le Manifeste mis en ligne « la garantie, pour les malades, d'un accès précoce aux médicaments innovants » qui disposent d'une AMM Européenne et ce « sans attendre que soient fixées les conditions de leur commercialisation » ce qui passe donc par « la simplification des systèmes de mise à disposition rapide des innovations pour ceux en attente d'AMM. Elles exigent également « le respect par les différentes autorités sanitaires françaises (ANSM, HAS, CEPS, etc.) des délais fixés au niveau européen », ainsi qu'une refonte des approches méthodologiques en vigueur à la Haute autorité de santé (HAS) pour évaluer les nouveaux médicaments, « celles-ci étant inadaptées aux nouvelles classes de médicaments, dont certains sont issus de la biotechnologie ».